

<http://www.afpen.fr/CR-de-la-reunion-du-Groupe-de.html>



CR de la réunion du Groupe de travail 14 au MEN du 17.06.14

- Vie associative - Défense et Promotion de la psychologie à l'école -

Date de mise en ligne : lundi 22 décembre 2014

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

CR de la réunion du Groupe de travail 14 au MEN du 17.06.14 et de la réunion du Groupe des 6 organisations de psychologues (EN 1er et 2nd degré)

Pour rappel : GT 14 : recrutement et formation des psychologues de l'Education nationale

La réunion de travail du 17/06 au ministère a permis dans un 1er temps de tester l'opposition des forces syndicales et/ou leurs différences d'analyses.

La FSU (SNES et SNUipp) ont fait une déclaration commune qui cadre la demande et vise à améliorer certains points de la fiche 4 (pièce jointe) non acceptables a priori.

L' UNSA a fait des propositions identiques et/ou proches dans son propos introductif.

L'AFPEN n'était pas présente à la table des discussions mais avait travaillé la fiche 4 du GT14 en amont avec ces deux organisations qui représentent à elles seules 11/15 du total des représentants du personnel. L'AFPEN avait également rencontré les représentants du cabinet du MEN le 22 mai sur ces questions.

Nous avons aussi rencontré les organisations syndicales, le lendemain 18 au cours du G6 pour un bilan d'étape et partager nos analyses.

Il y a convergences de points de vue :

[-] un corps unique avec 2 métiers (valences, spécialités)

[-] une revalorisation

[-] un Conseiller technique auprès du DASEN

[-] une qualité de formation initiale universitaire avec obtention du M2 de psycho

[-] une entente inter-syndicale sur les distinctions 1er et 2nd degré (pas d'aide directe aux élèves en 6è pour les psy du 1er degré)

[-] un corps unique avec deux métiers distincts et un statut de psychologue

[-] des missions calées par des circulaires (issues des conclusions des GT2 et GT14)

[-] une impossibilité de mettre en responsabilité pérenne sur le terrain les détenteurs du seul M1 (sauf si maître de stage , titulaire psychologue qui encadre)

[-]

LE SGEN -cfdt n'a pas de demande pour créer un corps de psy... mais parle encore du psy du socle.

La CGT (du 2nd) degré s'est abstenu.

Bernard Lejeune , directeur adjoint du cabinet HAMON a dirigé les débats (c'est un point favorable, car il connaît bien le dossier des psychologues).

Il estime aujourd'hui qu'un corps unique structure la psychologie à l'EN !

Sur le fond , on semble se diriger mais rien n'est encore acté , ce serait peut être le compromis gagnant-gagnant :

[-] sur un M2 psycho obligatoire, incontournable dans les cadre de la liste des masters universitaires

+ un diplôme d'Etat qui ancre la spécificité du métier dans le 1er degré ou le 2nd degré.

L'AFPEN a beaucoup insisté sur un recrutement sur titre de psychologue, post master 2 de psychologie.

Les discussions ne font que commencer, une autre réunion du GT14 est probable avant les vacances. Tout reste fragile évidemment... Bercy n'est pas encore passé !

Pour autant, c'est une avancée Historique !

L'AFPEN et les syndicats souhaiteraient un recrutement M2 de psychologie + 1 an de formation, stage sur le terrain

Des questions multiples se posent et ne sont pas encore abordées :

[-] la "clause du grand père" (+ ceux qui souhaitent rester PE)

[-] le type de gestion : national ou départemental pour le mouvement

Le BN de l'AFPEN